

31^e dimanche du temps ordinaire C - le 29 et 30 octobre 2016

Un appel étonnant !

« Grâce à la parole » Dieu aime tel qu'il vient vers nous, même si nous avons péché contre lui et notre prochain; il nous appelle à faire le bien et à réparer les torts causés.

L'histoire de Zachée est percutante. Une seule rencontre avec le Christ change ses comportements et l'amène à réparer ses torts. Le dévoilement de l'amour de Dieu a transformé sa vie, parce que cet amour l'a libéré des lourdeurs de son cœur et des causes de son isolement social.

Messes de la semaine

Jour	Date	Heure	Aux intentions de	Offert par :	No.
Samedi	29 octobre 2016	19 h	Paroissiens et paroissiennes		
Dimanche	30 octobre 2016	10 h	Remerciements 55 ans de mariage Romeo Durepos	Réjeanne et André Robillard Dina et Charles Savoie	5.131 5.271
Mardi	1 novembre 2016	18 h 30	âmes du purgatoire Jacqueline Demers	Alain Boudreau Jeanne, Pierre et Terry Jodouin	5.281 5.049
Mercredi	2 novembre 2016	18 h 30	Messe commémorative pour les défunt		
Jeudi	3 novembre 2016	18 h 30	Laurenza Riopelle Guérison pour Lise	Robert Riopelle Alain Boudreau	5.162 5.288
Vendredi	4 novembre 2016	10 h	Bertha Robin Louisette Gagnon	Jacqueline & Gaetan Perreault Lise et Michel Lamothe	5.125 5.128
Samedi	5 novembre 2016	19 h	Paroissiens et paroissiennes		
Dimanche	6 novembre 2016	10 h	Parents défunt Lamothe Jeannette Jodouin	les enfants Hervé Demers et Famille	5.064 5.256

ANNONCES

Recommandée aux prières :

Gertrude Grenon, décédée le 24 octobre 2016 à l'âge de 95 ans. Ses funérailles ont eu lieu en l'église le jeudi 27 octobre à 11 h. Nos sincères condoléances à sa famille.

Messe commémorative pour les défunt

Nous aurons la messe commémorative pour les défunt, mercredi le **2 novembre à 18 h 30**.

La paroisse Notre-Dame-de-la-Paix aura son bazar paroissial le **dimanche 30 octobre 2016 de 9 h 30 à 19 h 00**.

Anniversaires :

Félicitations à **Charles et Dina Savoie** et à **André et Réjeanne Robillard** qui ont fêté leur anniversaire de mariage en Octobre.

Collecte du 23 octobre 2016 :

Quêtes----- 900.10\$
CVA:----- 1845,00\$
Lampions:--- 152,00\$
Prions:----- 34,85\$
Évangélisation Peuple : 352,35\$
Dons à la mémoire 280,00\$

Bingo :

Les prochains bingos pour la paroisse seront le 5 et 19 novembre 2016.

Tweet du Pape François 23 oct. 2016

« Nous sommes disciples, missionnaires et porteurs du Christ, là où il veut être présent. »

Activités de la semaine

Date	Heure	Activité	Endroit
3 novembre	18 h 30	Rencontre des parents – Sacrement de la Confirmation	petite salle paroissiale
6 novembre	13 h & 18 h	Catéchisme enfants – Sacrement du Pardon/Eucharistie	grande salle paroissiale

VENTE D'ARTISANATS

Les Dames St-Dominique organisent leur vente d'artisanats

et vente de pâtisseries annuelle le samedi, 03 décembre, 2016 à la salle St-Dominique, 720 ave. Park, de 9 am à 3 pm. Table à louer à 20\$ chacune ou 2 pour 35\$. La cantine vendra soupe, sandwichs, fèves au lard, chili, café, liqueur et eau.

Info: Yolande au (705) 268-5202



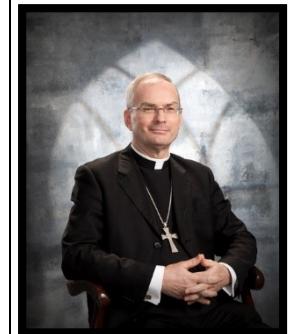
Opération Enfant Noël

De nouveau, nous avons les boîtes à l'arrière de l'Église pour le projet Opération Enfant Noël. Veuillez en prendre une boîte, la remplir avec des petits cadeaux de Noël qui iront aux enfants démunis dans les pays les plus pauvres du monde. Donnez un grand sourire aux petits enfants ce Noël. Les boîtes doivent être remises ici avant le 20 novembre 2016.

Intentions de prière du Saint-Père – Novembre 2016

Générale : Pays accueillant des réfugiés. Pour que les pays, qui accueillent des réfugiés et déplacés en très grand nombre, soient soutenus dans leur effort de solidarité.

Pour l'évangélisation : Collaboration prêtres et laïcs. Pour que dans les paroisses, prêtres et laïcs collaborent au service de la communauté sans céder à la tentation du découragement.



Extrait de : Lettre pastorale « Visite pastorale : réflexions sur l'avenir »

Après ces considérations sur la vie chrétienne au diocèse de Timmins et ses richesses, nous sommes invités à nous tourner vers l'avenir, à regarder les défis qui nous attendent. Nous voulons en effet transmettre la foi catholique, de sorte qu'elle continue d'être une inspiration pour la vie du monde. Pour y parvenir, nous nous laisserons interpeller par la Parole de Dieu ainsi que par des réflexions de notre Saint-Père le Pape François dans son Exhortation Apostolique post-synodale *Evangelii Gaudium* (EG), en date du 24 novembre 2013.



Pape François : les rigides ne connaissent pas la liberté des enfants de Dieu

Dans l'Évangile du jour, Jésus guérit une femme le jour du sabbat, provoquant l'indignation du chef de la Synagogue parce que, dit-il, la Loi du Seigneur a été violée. « Il n'est pas facile, a commenté le Pape, de cheminer dans la Loi du Seigneur », c'est « une grâce que nous devons demander ». Jésus l'accuse d'être hypocrite, une parole qu'il répète « tant de fois aux rigides, à ceux qui ont une attitude de rigidité dans l'accomplissement de la loi », qui n'ont pas la liberté des enfants, qui sont « esclaves de la Loi ». Pourtant, « la Loi n'a pas été faite pour nous rendre esclaves, mais pour nous rendre libres, pour nous rendre enfants ». « Derrière la rigidité il y a une autre chose, toujours ! C'est pour cela que Jésus dit : hypocrites ! ».

« Derrière la rigidité, il y a quelque chose de caché dans la vie d'une personne. La rigidité n'est pas un don de Dieu. La douceur, oui, la bonté, oui, la bienveillance, oui, le pardon, oui. Mais la rigidité, non ! Derrière la rigidité il y a toujours quelque chose de caché, dans de nombreux cas une double vie, mais il y a aussi quelque chose d'une maladie. Combien souffrent les rigides : quand ils sont sincères et se rendent compte de cela, ils souffrent ! Parce qu'ils ne réussissent pas à avoir la liberté des enfants de Dieu, ils ne savent pas comment on chemine dans la Loi du Seigneur, et ne sont pas bienheureux. Et ils souffrent tellement ! Ils semblent bons, parce qu'ils suivent la Loi. Mais derrière, il y a quelque chose qui ne les rend pas bons : ils sont mauvais, hypocrites, ou ils sont malades. Ils souffrent ! »

Pour lire le texte entier, veuillez le retrouver au lien suivant : <http://www.news.va/fr/news/pape-francois-les-rigides-ne-connaissent-pas-la-liberte-des-enfants-de-dieu>

1er novembre – La Fête de tous les Saints Du 1er au 8 novembre, une indulgence plénière, applicable seulement aux défunt, est accordée aux fidèles qui visitent un cimetière, une église ou un oratoire et prient pour les défunt. Avec la permission de l'Ordinaire du lieu, cette indulgence peut être aussi obtenue le dimanche précédent.

Les indulgences – Code de Droit Canonique

Can. 992 - L'indulgence est la remise devant Dieu de la peine temporelle due pour les péchés dont la faute est déjà effacée, que le fidèle bien disposé, et à certaines conditions définies, obtient par le secours de l'Église qui, en tant que ministre de la rédemption, distribue et applique avec autorité le trésor des satisfactions du Christ et des saints.

Can. 993 - L'indulgence est partielle ou plénière, selon qu'elle libère partiellement ou totalement de la peine temporelle due pour les péchés.

Can. 994 - Tout fidèle peut gagner pour lui-même ou appliquer aux défunt par mode de suffrage des indulgences partielles ou totales.

